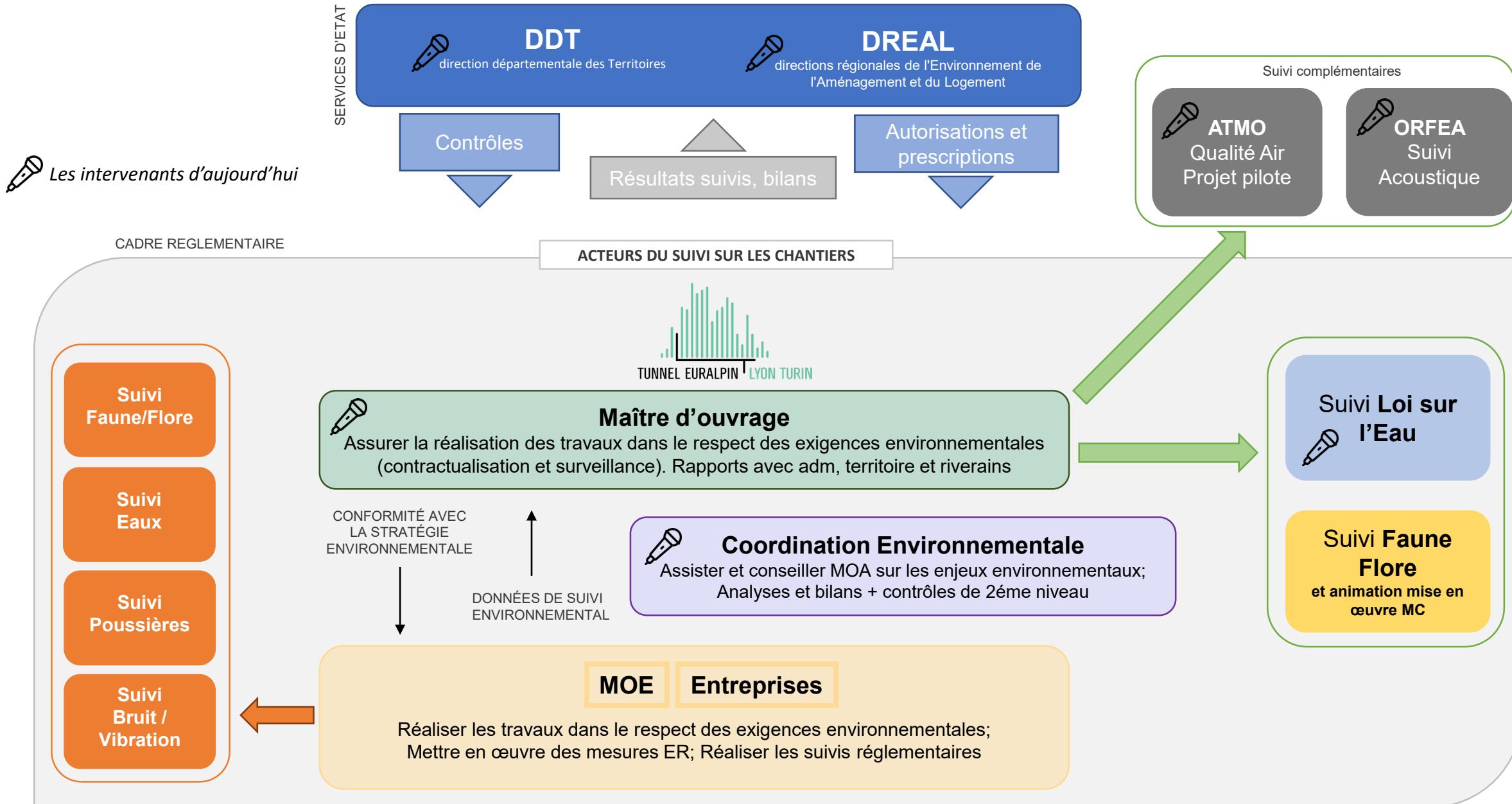




# Bilan environnemental

Chaque diapositive de cette présentation est indissociable et ne peut être interprétée individuellement sortie de son contexte.

# Management environnemental : le jeu d'acteurs



# Thématiques du bilan environnemental

Les travaux sont encadrés par 3 autorisations réglementaires :

- au titre de la réglementation pour les **Installations Classées Protection Environnement** (ICPE)  
→ Thématiques acoustique, poussière
- au titre de la réglementation relative aux **espèces protégées** (CNPN)  
→ Thématiques faune, flore
- au titre de la réglementation **loi sur l'eau et milieux aquatiques** (LEMA)  
→ Thématique eau

**Chaque autorisation requiert la mise en œuvre de contrôles**

→ Réalisation de mesures et d'analyses sur des paramètres représentatifs de l'activité :  
\* par les entreprises qui réalisent les travaux pour le compte de TELT,  
\* par TELT et ses prestataires

# Surveillance qualité de l'air et poussières

# Surveillance de la qualité de l'air



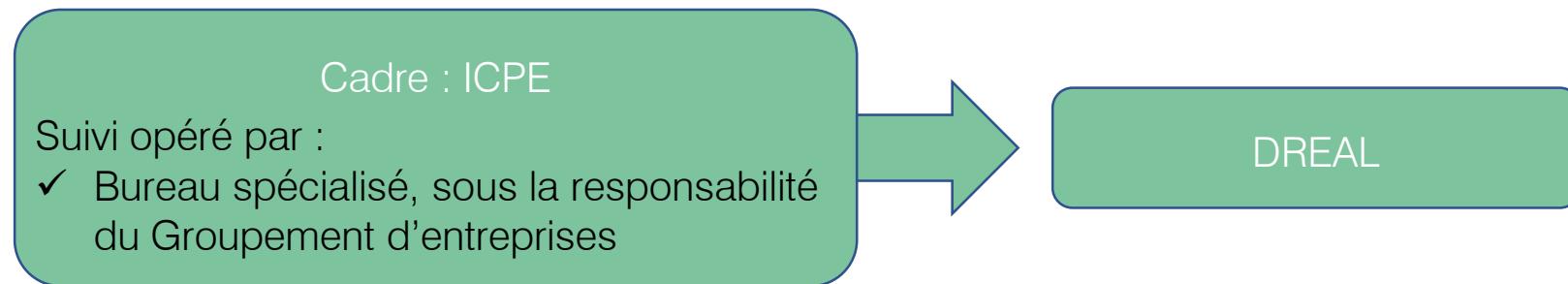
# Bilan poussières



Chaque diapositive de cette présentation est indissociable et ne peut être interprétée individuellement sortie de son contexte.

# Surveillance des poussières

## Rappel réglementaire :



- ✓ Méthode de mesure des retombées de poussières, normée : méthode des **jauges owen**

Suivi en continu par prélèvement sur une durée d'environ 1 mois et analyse de la quantité collectée

En plus du mesurage, **l'observation directe et l'écoute des remontées des riverains** permet d'ajuster les mesures de réduction des nuisances



# Surveillance des poussières

## Synthèse des résultats :

Pour les sites de dépôt définitif : comparaison au seuil réglementaire (ICPE) de **200 mg/m<sup>2</sup>/jour** maximum de contribution du chantier en moyenne annuelle glissante

Plan d'Arc	✓ Résultats conformes
------------	-----------------------

Pour les autres installations de chantier du projet, **la réglementation n'impose pas de seuils** : comparaison aux **500 mg/m<sup>2</sup>/jour** en moyenne annuelle glissante pris en référence (non réglementaire)

Villarodin-Bourget	✓ Résultats conformes
Contournement de Modane	✓ Résultats conformes
Saussaz	✓ Résultats conformes
Resses d'en Bas	✓ Résultats conformes
Tranchée couverte	✓ Résultats conformes



✓ Aucun dépassement du seuil,  
même ponctuellement

# Surveillance des poussières

## Mesures de réduction des nuisances, de prévention pour limiter l'envol de poussières :

- Laves-roues en sortie de plateformes de chantier
- Arrosage des plateformes de chantier et des stocks de matériaux
  - Balayage des voiries empruntées

+ Actions correctives ponctuelles complémentaires en cas de plainte



# Temps d'échange